



Conseil de quartier La Teste OUEST-Miquelots

Compte-rendu de réunion
Vendredi 6 novembre 2015

Cabinet du Maire
Démocratie participative
05 56 22 38 72
proximite@latestedebuch.fr

Le conseil de quartier de La Teste OUEST-Miquelots s'est réuni le vendredi 6 novembre à 16h30, salle Maugis.

Etaient présents :

- Monsieur Bruno PASTOUREAU, Président du Conseil de quartier
- Monsieur Christian PEREZ
- Madame Josyane SCHATS
- Madame Ginette LE BRUN
- Madame Sylvie GARCIA
- Monsieur Jacques COLLIARD
- Monsieur Jean CLYTI
- Madame Corinne BOUGUERET
- Madame Marie-Françoise LE ROUX, Association Captal de Buch

En présence de :

- Madame Loretta LAHON-GRIMAUD, Adjointe au Maire déléguée à la Démocratie Participative et au Handicap
- Monsieur Jérôme DENIS, Pôle environnement Cobas
- Monsieur Fabrice PETIT, Directeur de Cabinet
- Madame Mauri NADEAU, Secrétariat

Excusés :

- Madame Nathalie PERREAUD
- Monsieur Jean-François BAZARD
- Monsieur René SERRANO
- Madame Claudette CHEVALIER
- Monsieur Alain ESPINASSEAU
- Madame Nadine SANCHEZ
- Monsieur Jean-Pierre RICAUT
- Monsieur Michel GATUING
- Monsieur Nicolas HENIN, Conseiller municipal

Monsieur Bruno PASTOUREAU, Président du Conseil de quartier, ouvre la séance à 16h30.

Le Conseil de quartier OUEST-Miquelots accueille un ambassadeur du tri du Pôle environnement de la Cobas, Monsieur Jérôme DENIS, afin d'informer mais aussi sensibiliser au suivi et à l'amélioration du tri et du recyclage des déchets.

I. Informations sur le tri sélectif – Cobas

Distribution de guides pratiques :

- Les déchets, tri et prévention, guide édité par la Cobas.
- Les écomatismes : 33 gestes simples pour réduire nos déchets au quotidien et le jardinage biologique, guides édités par le Conseil départemental.

Conteneurs à verre :

- Coût d'une borne enterrée, entre 5 et 10 fois plus chère qu'une borne hors sol.
- La collecte du verre par la Cobas se fait en journée, plus de collecte la nuit.

 *Le plan de localisation des bornes à verre sur la commune est joint au compte-rendu.*

Bacs à compostage :

- Vente de composteurs, avec justificatif de domicile, au Pôle technique de la Cobas, avenue Vulcain (10 € le bac de compostage).
- Possibilité de formation de guide composteur, usage et jardinage. L'objectif est de réduire le poids des bacs marron (déchets verts).
- Les usagers doivent veiller à bien fermer les couvercles des bacs marron afin que les branches ne dépassent pas, risques de blessures pour le personnel et gêne dans le recul du camion qui peut conduire à une mise en danger du personnel lors des manœuvres.
- Compost de la Cobas 100 % issus des déchets de jardin. En 2014, le coût de la tonne 57 €, en 2015, 30 €.

Containers jaune :

- Tri en évolution ↪ A court terme d'autres plastiques, barquettes par exemple... pourront être recyclés.

- Tri manuel ↪ Grande importance de la bonne gestion du tri à la source par les particuliers.

Ramassage des containers :

- En période estivale, 2 passages en semaine ;
- Jour de ramassage/ jour férié, celui-ci s'effectue le jour de ramassage des déchets verts ;
- L'information est donnée par le journal *Sud-Ouest* et sur le site de la Cobas.

Monsieur Bruno PASTOREAU ainsi que les conseillères et les conseillers remercient M. Jérôme Denis de sa présentation.

II. Point sur travaux

⚡ Suite visite sur place :

- Axe Peyjehan/Migrèque et ses carrefours accidentogènes :
 - ✍ Revoir tous les panneaux avec le rappel de la priorité à droite ;
 - ✍ Matérialiser ou raviver les passages piétons.
- Le trou signalé dangereux, à proximité du déversoir de la craste, devant la salle Jean Fleury, a été rebouché.

III. Remerciements

- Un conseiller remercie les agents du Pôle technique qui ont réalisé l'escalier, rue Christophe Colomb, liaison importante pour les habitants du quartier.
- Un conseiller remercie la pose du radar pédagogique, boulevard des Miquelots.
- Un conseiller remercie les services de la forêt pour le nettoyage à Aigues-Marines et les travaux de voirie, rue des Alliés et rue Gustave Loude.

IV. Demandes ou remarques des conseillères et conseillers

⚡ Désouchage et purge des racines :

- Rue François Rabelais ;
- Face au 17 avenue du Pays de Buch ;
- Allée Jacques Cartier.

‡ **Elagage des haies :**

- Rue Peyjehan ;
- Rue Henri Dheurle ;
- Un conseiller demande le rappel de la réglementation relative à l'élagage des haies donnant sur le domaine public, dans le magazine municipal.

‡ **Manque d'éclairage :**

- Rue Jean Larrieu
- Rue de la Séoube, un lampadaire ne fonctionne pas.

‡ **Signalisation au sol :**

- Demande la matérialisation au sol d'un passage piéton (au bout du chemin qui longe le boulevard des Miquelots, près du virage) afin de traverser et se rendre en toute sécurité à Intermarché.
- Angle boulevard des Miquelots/ avenue du Pays de buch, demande le déplacement de la traversée piétonne. Ce passage, limitrophe à l'arrêt de bus ne permet pas une visibilité suffisante pour s'engager, en effet, beaucoup de parents et d'enfants sur ce trajet maison/école.
- Hameau des Barons → demande le traçage du virage → les voitures se déportent → très accidentogène.

‡ **Espaces verts :**

- Demande le nettoyage de la crate du Menan, passant près de la salle Jean Fleury, beaucoup de plantes encombrant l'écoulement de l'eau.
- Le terre-plein impasse du Teychan n'est plus arrosé. Plantation d'arbustes ayant peu de besoin d'eau.
- Les plantes vivaces « Gaura » sont très envahissantes sur les ronds-points et masquent la visibilité.

‡ **Voirie :**

- L'angle du trottoir, à la sortie du cabinet de radiologie, avenue de Verdun, est très abîmé.
- Boulevard des Miquelots, l'arrêt de bus devant le Centre de Formation ne dispose pas d'abris.

Réponse :

👤 Un appel d'offres concernant le mobilier urbain a été lancé. En 2016, les nouvelles lignes de la Cobas et le mobilier seront en adéquation.

- Demande l'entretien des bancs (manque des lattes), le long du boulevard de Cazaux, par le Conseil Départemental.

V. Le Conseil des Sages

Mme LAHON-GRIMAUD intervient afin d'informer les conseillers d'une démarche de solidarité initiée par le Conseil des Sages.

Le constat qui a été fait, tant lors des réunions publiques des quartiers que dans le quotidien au niveau des services de proximité, est le manque de lien avec les habitants du quartier.

Le projet mené par le Conseil des Sages serait de permettre aux habitants de contacter les membres des Conseils de quartier (mail, téléphone éventuellement adresse) afin d'être des relais. Les coordonnées apparaîtraient sur le site de la ville, dans le La Teste Mag...

La démarche serait volontaire. Elle est soumise à réflexion et à l'approbation des membres des Conseils de quartier.

Monsieur Bruno PASTOUREAU remercie les membres de leur participation. La réunion prend fin à 18h30.